PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 8 ET DU 7 EN DATE DU 3 MARS 2023

QUARTIER FAYOLLE BP 60339 81108 CASTRES CEDEX

Une réunion du conseil d'administration s'est tenue le 3 mars 2023, à 9 heures, au Quartier Fayolle entre les membres du conseil d'administration de l'Amicale du 8 et du 7, à la suite d'une convocation préalable envoyée par courrier électronique suivant les dispositions des statuts.

12 des membres ont assisté à la réunion sur les 16 membres qui composent le conseil d'administration (feuille de présence en annexe).

La réunion commence à 9 h 00.

Ordre du jour

1 – Introduction par le Président de l'Amicale. ***1***

2 – Bilan financier – Budget 2023 ; effectifs. ***2***

Bilan financier 2022 : **2**

Budget 2023 : **3**

Effectifs : **5**

3 – CR commission activités 2022, prévisions 2023. ..... ***6***

4 – CR commission solidarité. ***7***

5 – CR commission communication ; site Internet ; AAID. ***8***

6 – Divers. ***9***

Validation de candidatures Amicale (3). **9**

Quotas, membres associés ou amis (associations ...). **9**

Démission d'un administrateur, LCL (er) FINE pour raison professionnelle. **9**

Modification éventuelle des statuts. **9**

---

1 – Introduction par le Président de l'Amicale.

Président – A une pensée pour les camarades qui souffrent.

La soirée du 11 mars est en cours de montage. Nous avons actuellement une centaine d'inscrits.

Lors du séminaire du 28 mars, nous aborderons plusieurs thèmes, dont le recrutement des jeunes pour l'Amicale.

Dans le budget 2023, la FNAOM est prévue à hauteur de notre participation habituelle de 2 euros par adhérent. La FNAOM contactée étudie notre demande de revoir le montant de 4 euros par adhérent réclamé cette année. Ce montant était, paraît-il, celui qui a toujours été demandé, mais que les amicales ne respectaient pas.

Nous paierons 1404 euros cette année pour 702 adhérents payants.

2 – Bilan financier – Budget 2023 ; effectifs.

Secrétaire général.

Bilan financier 2022 :

Recettes

Cotisations		29 476,65 €
Dont	Cotisations sans contrepartie	15 955,00 €
	Amicale seule	8 600,00 €
	Amis	975,00 €
	UNP + Amicale	1 360,00 €
	COTISATIONS UNP 810 + AMICALE	5 020,00 €
	Cotisations avec contrepartie (manifestations)	13 521,65 €
Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 545,00 €
Autres produits		27 796,58 €
Dont		
	Cotisations payées d'avance	2 385,00 €
	Cotisations UNP 810 à reverser	6 000,00 €
	Cotisations siège à reverser	1 725,00 €
	Autres	17 686,58 €
Total		62 818,23 €

Dépenses

Achat de marchandises			1 700,00 €
Autres charges			57 831,99 €
Dont			
2	COTISATIONS ASSOCIATIONS	ASAF	35,00 €
3		FNEP	1 700,00 €
4		France TURQUOISE	200,00 €
5		FNAP	180,00 €
6		FNAM	1 160,00 €
7		FNAOM	68,00 €
8		MUSÉE TDM	100,00 €
9		ANCRE D'OR	100,00 €
10	FONCTIONNEMENT	EXPÉDITION ALLO ANCRE	2 097,21 €
11		ORANGE	602,86 €
12		SITE INTERNET	417,60 €
13		EXPÉDITION ET ACHAT PLAQUES FUNÉRAIRES	1 828,60 €
14		AFFRANCHISSEMENT	1 166,48 €
15		IMPRIMERIE	564,92 €
16		FOURNITURES DE BUREAU	1 255,16 €
17		FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 569,25 €
18	AUTRES	REVERSEMENT COTISATIONS PAYÉES D'AVANCE	3 356,00 €
19		DIVERS	16 205,33 €
20		REVERSEMENT UNP 810 ET SIÈGE	7 825,00 €
21		MANIFESTATIONS	17 400,58 €
Total II			59 531,99 €

Autres intérêts et produits assimilés : 99,80 €

Intérêts et charges assimilées : 349,70 €

Résultat : 3 036,34 €

Budget 2023 : le budget 2023 est modifié en fonction du reversement des 2 euros à la FNAOM.

Recettes

Cotisations		26 981,69 €
Dont	Cotisations sans contrepartie	16 249,50 €
	Amicale seule	8 370,00 €
	Amis	1 327,50 €
	UNP + Amicale	1 422,00 €
	COTISATIONS UNP 810 + AMICALE	5 130,00 €
	Cotisations avec contrepartie (manifestations)	10 732,19 €
Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 702,50 €
Autres produits		14 130,32 €
Dont		
	Cotisations payées d'avance	50,00 €
	Cotisations UNP 810 à reverser	6 056,25 €
	Cotisations siège à reverser	1 678,75 €
	Autres	6 345,32 €
Total		45 814,50 €

Dépenses

Achat de marchandises			1 700,00 €
Autres charges			42 270,00 €
Dont			
2	COTISATIONS ASSOCIATIONS	ASAF	35,00 €
3		FNEP	1 700,00 €
4		FNAP	180,00 €
5		FNAM	1 122,00 €
6		FNAOM	3 248,00 €
7		IMPLIC'ACTION	100,00€
8		MUSÉE TDM	100,00 €
9		ANCRE D'OR	100,00 €
10	FONCTIONNEMENT	EXPÉDITION ALLO ANCRE	2 100,00 €
11		ORANGE	640,00 €
12		SITE INTERNET	420,00 €
13		EXPÉDITION ET ACHAT PLAQUES FUNÉRAIRES	1 500,00 €
14		AFFRANCHISSEMENT	950,00 €
15		IMPRIMERIE	500,00 €
16		FOURNITURES DE BUREAU	1 500,0 €
17		FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 500,00 €
18	AUTRES	REVERSEMENT COTISATIONS PAYÉES D'AVANCE	2 575,00 €
19		DIVERS	8 000,33 €
20		REVERSEMENT UNP 810 ET SIÈGE	7 825,00 €
21		MANIFESTATIONS	16 000,00 €
Total II			43 970,00 €

Autres intérêts et produits assimilés : 80 €

Intérêts et charges assimilées : 400€

Résultat : 1 524,50 €

Effectifs :

Jean-Claude TAUVEL.

		TOTAL		PAYE	PAYANTS AYANT PAYE
1	UNP 810 + AMICALE	285	29,05%	174	174
2	UNP SIEGE + AMICALE	79	8,05%	57	57
3	AMICALE SEULE	370	37,72%	199	199
4	AMICALE SEULE GRATUIT	77	7,85%	9	
5	SENEGAL	11	1,12%	0	
6	VEUVES	98	9,99%	0	
7	AMIS	59	6,01%	29	29
8	ASSOCIATIONS	2	0,20%	1	1
		981		469	460
	PAYANTS	795		469	460
	ADHERENTS GRATUITS	186		47,81%	57,86%
	TAUX ADHERENTS GRATUITS	18,96%			
	DONT ADHERENTS SENEGALAIS	1,12%			
	TAUX ADHERENTS PAYANTS	81,04%			

3 – CR commission activités 2022, prévisions 2023.

Jean-Paul KAUFFMANN.

<u>Agenda avec les sections du régiment :</u>

- Fourragères 10 mars : mail effectué le 02/03 pour le samedi 4 mars ;
- Remise insignes Section LE PAS : 20 mars, mail le samedi 11 mars ;
- Fourragères section MALLEN : 14 avril à LAVAUR, mail le samedi 8 avril ;

- Fourragères section LE PAS en juillet. En attente de confirmation de la date par l'OSA ;

Désignation parrain :

- Mai : ADC CELESTE réponse positive ;
- Juillet : MANZONI ;
- Octobre : contact en cours avec les anciens de la 1re ;
- Décembre : contact en cours avec les anciens de la 4e ;

Autres activités :

- Secourisme : après ORION, recontacter le SCH GAPPE pour finaliser la date ;
- Visite salle d'honneur pour les épouses : dates à caler avec Jacques ;
- Visite BAYONNE + ETAP : confirmer la faisabilité avec le 1er RPIMa ;
- Musée BOISSEZON : avec les beaux jours qui vont revenir : on peut proposer des dates, de préférence le lundi ;

Préparation 11 mars :

- La phase de préparation est terminée.
- Karl gère la conduite.
- Pas de souci en vue.

Préparation commémoration DBP :

- en attente d'éléments.

4 – CR commission solidarité.

Gérard LABADENS

Petit rappel. Siègent à la commission de solidarité de l'Amicale du 8 et du 7 :

- Le **Président** de l'Amicale qui oriente, préside, assure et rédige les CR ;

- Le Vice-président, le CB (er) J. Boulbin qui coordonne et fait connaître les actions à apporter;

- Le CB (H) J. Pierotti intervient pour les grands anciens;

- Michel **Rebinguet** nous informe, assure le suivi, nous renseigne pour la génération 70-80;

- Patrick **Migne,** conseiller technique ONaCVG;

- André **Regnier** attaché au souvenir français;

- Patrick **Collet**, correspondant et rédacteur ;

- Gérard **Labadens**, correspondant de la FNEP, contrôle le suivi des veuves en liaison avec le secrétaire J.C. Tauvel, assure la liaison avec les parrains, anime et met en application les décisions de la commission de solidarité, constitue et classe les dossiers tout en faisant apparaître un historique à chaque réunion, organise et propose en liaison directe avec le secrétaire général l'accompagnement de ceux qui rejoignent l'Archange.

Cette commission se réunit tous les deux mois, traite, vote, délibère sur les différents soutiens à apporter à nos « amicalistes » - UNP dans la confidentialité. Elle est à l'écoute du Régiment avec la cellule d'aide aux familles ainsi qu'avec les assistantes sociales du « 8 ».

L'année 2023 permettra de valider et d'assainir notre rythme de croisière dans l'efficacité de la mission proprement dite de la SOLIDARITÉ au sein de nos deux associations siégeant ici dans le quartier Fayolle.

Un énorme travail devant nous se présente, sachant que la plupart de nos anciens des années 70-80 et 90 résident dans le département ou pas très loin.

ATTENTION : À nous de ne pas faire l'erreur comme je l'ai fait en animant les activités ces dernières années. Nos anciens de l'Amicale du 8 et du 7 résident dans tout le pays, dans l'hexagone, et outre-mer. Restons attentifs et informés. Ne les oublions pas. Il n'y a pas que les Castrais ou les résidents d'Occitanie.

La création du parrainage s'avère positive contrairement au responsable de zone.

En conclusion, tout para est en mesure de faire de la solidarité, c'est écrit… Les silencieux le font…

C'est simple, un coup de téléphone, une visite, envoyer un ami du « 8 » que l'on connaît en vue d'aller voir l'ancien malade handicapé, alité qui est peut-être dans un EHPAD . Il sera très heureux de vous voir.

Si vous savez que la sépulture d'un de nos frères d'armes DCD ou mort pour la France est abandonnée, ou si vous le voyez, faites remonter l'info. Nous allons traiter, etc. Ou alors, retroussez vos manches, redressez la croix et enlevez l'herbe…

Dernier message à faire passer. Quand le secrétaire général, ici présent, le LCL (er) Pierre Camarda diffuse sur le net un décès de nos anciens ou d'un jeune actif du « 8 » , que la commission de solidarité organise et demande des volontaires pour accompagner, se déplacer, soutenir la famille, faites-vous violence … portez-vous volontaires. Il faut aller aux obsèques avec nos drapeaux. C'est cela l'esprit du « 8 », pour le « 8 », notre amicale et notre section UNP.

5 – CR commission communication ; site Internet ; AAID.

- AAID a été bien perçu. Il faut parler des gens (portrait) ;

- Nous avons identifié un Webmaster. Les consignes sont en cours avec Georges BESSON.

6 – Divers.

Validation de candidatures Amicale (3).

Les trois candidatures sont présentées au CA. Elles sont acceptées :

Col (er) Ange JORDAN

Col (er) Jean-Pierre MESSIANT

Mme Véronique VIVES

Quotas, membres associés ou amis (associations ...).

Un quota sera défini dans les semaines à venir afin de proposer de modifier les statuts à l'assemblée générale de juillet 2023 pour les catégories suivantes :

- Membres associés, anciens militaires n'ayant pas servi au 8eRPIMa, sur décision du CA ;

- Membres bienfaiteurs, sur décision du CA ;

- Amis du 8e R.P.I.Ma, sur décision du CA ;

Démission d'un administrateur, LCL (er) FINE pour raison professionnelle.

Le CA accepte la démission du LCL (er) FINE pour raison professionnelle.

Modification éventuelle des statuts.

Un projet sera présenté lors de l'assemblée générale de juillet 2023.

Patrick COLLET : propose un recensement des logements pour les amicalistes venant de l'extérieur lors des grands rassemblements.

Président : proposition sera étudiée pour l'AG de juillet.

Jean-Philippe BERTHOUMIEU : propose de créer un QR code pour accéder au site Internet de l'Amicale.

Président : proposition sera étudiée en liaison avec le Webmaster.

Jacques ANTOINE : Pour information au CA, Jacques ANTOINE évoque ses tâches liées à sa fonction de conservateur de la Salle d'honneur.

Après avoir gagné une quatrième surface d'exposition (le hall de la 1e Cie) la Salle d'honneur va être en grande partie restructurée d'ici la passation de commandement du chef de corps. Les aménagements ont commencé.

Il constate aussi une recrudescence de visites depuis début janvier.

Demandes de particuliers : Familles d'anciens disparus, anciens eux même habitant loin, mais de passage à Castres. Président de l'ASAF. Scolaire et Universitaire.

2 classes défenses. Un stage de la "Toulouse Business Scholl".

Militaires: deux sections de jeunes. Stagiaires ENSOA. Les lieutenants affectés en été. Une FGI Réserve. Les médecins du Service Médical de l'Unité.

Recherches en cours :

- Réponses à donner aux familles qui souhaitent des informations sur un parent mort pour la France (anciens de régiment ou pas) 2 en cours ;

- Aide à la réalisation d'un livre sur les paras en Indochine pour un historien américain ;

- Aide à la réalisation d'une biographie d'ancien d'Indo pour un historien français ;

- Recherches de photos d'époque pour trois anciens.

Président. L'Amicale va mettre en route un livre sur le 8 de 2001 à 2022.

Gérard LABADENS. Donne des nouvelles de nos camarades souffrants.

Président. Remercie les participants. Fin de la réunion à 11 h.

Le Président	Le secrétaire général
Jean-Louis TURPIN	Pierre CAMARDA
Signé	Signé

ANNEXE

AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 8 ET DU 7 EN DATE DU 3 MARS 2023

Étaient présents :

- Col (er) Jean-Louis TURPIN Président
- CB (er) Jacques BOULBIN Vice-président - Président UNP 810
- LCL (er) Pierre CAMARDA Administrateur - Secrétaire général
- CB (er) Gérard LABADENS Administrateur - Solidarité
- CCH (er) Jean-Philippe BERTHOUMIEU Administrateur
- CCH (er) Patrick COLLET Administrateur
- ACH (er) Lionel GESBERT Administrateur - Trésorier
- ADJ (er) Patrick MIGNE Administrateur
- Major (er) Jean-Paul KAUFFMANN Administrateur
- CCH (er) Serge REGHENAS Administrateur
- Major (er) Jacques ANTOINE Administrateur
- Maj (H) Jean-Claude TAUVEL Administrateur – Secrétaire
- ACH Jean-Paul LAURENCE Administrateur
-

Excusés :

- CCH (er) Robert CAPLAIN Administrateur
- COL Christophe DEGAND Vice-président
- CB (er) Olivier VAN DE CASTEELE Administrateur - Activités